

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4570 MARDI 15 AOÛT 2023

ITURI ET NORD-KIVU

Début des discussions sur l'avenir de l'état de siège

Il s'est ouvert, le 14 août, au Palais du peuple la table ronde sur l'état de siège, cet état d'exception décrété depuis le 6 mai 2021 pour endiguer les menaces graves et de sécuriser les populations de l'Ituri et du Nord-Kivu. Pendant trois jours, les participants vont procéder à une réflexion profonde et faire des recommandations à soumettre à l'autorité du président de la République.

Page 3



Une vue des participants à l'hémicycle

VIE DES PARTIS

Christophe Lutundula a communiqué avec sa base de Lukunga



Grand moment de partage. C'est à cela qu'aura ressemblé la rencontre qu'a eu lieu, le 13 août, au Centre culturel Meko à Kinsuka, entre le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, et sa base de Lukunga. Rassemblée au sein d'Agir pour le développement social des Congolais, la base de Mme Sylvie Owanga Sheka avait bien répondu à l'appel.

Page 4

Christophe Lutundula posant avec les cadres de son parti

ACTIONS SOCIALES

La FEMB soutient la mission de l'ONG IDV

La Fondation Eternel est mon berger (FEMB) de maman Yvette Mbuyi a volé, le 12 août, au secours de l'ONG Initiative pour le développement des vulnérables (IDV) à travers divers dons apportés aux nécessiteux. Il était question de permettre à cette association de répondre positivement à sa mission en faveur des orphelins et des veuves ainsi que des filles mères.



Page 4

La promotrice de la FEMB, Yvette Mbuyi

SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Un atelier pour étendre le rapportage Itie



La Coalition des ONG pour le suivi des réformes et l'action et de l'action publique et Afriwatch clôturent, ce 15 août, à Kinshasa l'atelier axé sur le secteur de l'électricité et de l'Initiative

pour la transparence dans les industries extractives (Itie). Ces assises visent à pousser à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'électricité.

Page 3

ÉDITORIAL

15 août

Il est passé soixante-trois ans depuis que le Congo a recouvré sa souveraineté et jouit de son indépendance acquise le 15 août 1960. La célébration ce jour de l'historique journée est l'occasion pour les enfants du pays de se rappeler le chemin parcouru depuis un peu plus de six décennies. Bien avant cette date, leurs ancêtres desquels ils héritent ce beau pays vécurent dans la dignité malgré les vicissitudes du quotidien.

En soixante-trois ans, le Congo a connu des moments de joie, mais aussi des périodes difficiles sans renoncer à sa détermination d'être une nation portée vers la préservation de son unité. Célébrer l'indépendance est un moment de fierté que la mobilisation des forces vives et des unités de la force publique rend encore plus excitant. Sur l'emblématique boulevard Alfred-Raoul, les corps constitués nationaux et la communauté diplomatique assisteront une fois de plus à la procession des hommes et des femmes hissant haut la bannière tricolore vert-jaune-rouge.

Face aux défis chaque jour croissants de l'existence, la parade réside absolument dans une meilleure gestion des ressources naturelles et humaines, le dialogue permanent, la solidarité et l'ouverture sur le monde. A ce titre, toutes les énergies doivent coaliser pour gagner la bataille de la prospérité dont les Congolais rêvent tant. Cette ambition légitime inébranlable exige du citoyen et des pouvoirs publics de regarder dans la même direction.

Alors que les tensions en tous genres ébranlent plusieurs parties du monde, et que la sous-région d'Afrique centrale n'est pas épargnée par des frictions entre Etats, maintenir les liens de bon voisinage devrait occuper les agendas des chefs d'Etat et de gouvernement. A l'échelle continentale, l'Union africaine gagnera à être mieux accompagnée par les Etats membres de sorte que l'intégration appelée de tous les vœux par les dirigeants permette aux peuples africains de cueillir les fruits des indépendances vieilles de plus de soixante-ans.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Isabel Machik Tshombe remise dans ses droits

Le Conseil d'Etat vient de réhabiliter la fille de Moïse Tshombe dans ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République démocratique du Congo en France.

Dans une décision du 11 août, le Conseil d'Etat enjoint le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, de clôturer la procédure disciplinaire enclenchée à l'encontre d'Isabel Machik Ruth Tshombe, depuis le 25 janvier. Cette instance lui a également ordonné de soumettre les conclusions de la commission de discipline ad hoc au président de la République, chef de l'Etat, pour sa décision.

Le Conseil d'Etat a également recommandé, entre-temps, à ce membre du gouvernement chargé de la diplomatie, de verser correctement les rémunérations et autres avantages non perçus par cette dernière depuis janvier 2023 et, surtout, de fixer la date de son retour en son poste endéans quinze jours.

En effet, le ministre Lutundula a rappelé à Kinshasa, depuis janvier, où une procédure disciplinaire avait été ouverte en son encontre, Mme Isabel Tshombe, ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) en France, en Principauté d'Andorre, Principauté de Monaco et à l'Unesco. Il était reproché à Isabel Tshombe des malversations financières dans la gestion de cette représentation congolaise.

Pendant qu'elle rentrait au pays, Isabel Tshombe, droite dans ses bottes, se disait que ce ne serait jamais de l'honneur perdu, étant donné qu'elle était sûre de ses moyens de défense. Parmi ces moyens, une partie de la période concernée n'était pas sous sa gestion. « *Sereine, rigoureuse et droite dans mes bottes, je le reste. Dommage pour une note mouillée d'acide et réputée officielle muée en un secret de polichinelle sur la toile! Est-ce fortuit? Savoir dire non à une forfaiture à un prix et je le paie. Rendez-vous à Kin, il n'y aura pas d'honneur perdu!* », avait-elle fait savoir. Et cela était sa seule position exprimée alors qu'elle est arrivée à Kinshasa, le 13 janvier 2023, pour être entendue par la com-



Isabel Machik Tshombe avec la première dame de France, lors d'un déjeuner en l'honneur des ambassadrices accréditées à Paris

mission des disciplines instituée par le ministre.

Mais il faut également rappeler que le conflit entre le ministre Lutundula et l'ambassadeur Tshombe avait ouvertement surgi lorsque cette dernière s'est insurgée contre des nominations opérées par le ministre à l'ambassade de la RDC en France. Ces dernières, selon elle, n'ont pas respecté les us et coutumes et moins encore, la procédure. Cette situation a constitué, selon des sources proches de ce dossier, une belle occasion pour Lutundula, de régler les comptes à la fille de Tshombe dont le père est accusé d'avoir assassiné Lumumba. On attend donc voir si le ministre va se soumettre à ce verdict de cette haute instance judiciaire du pays.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Un atelier pour étendre le rapportage Itie

L'activité qui réunit des acteurs de la société civile et gouvernementaux ainsi que des membres de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) rentre dans le cadre d'un travail mené par la Coalition des ONG pour le suivi des réformes et l'action et de l'action publique (Corap) et Afriwatch pour un plaidoyer visant l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'électricité.

La Corap et Afriwatch organisent, du 14 au 15 août, à Kinshasa un atelier axé sur le secteur de l'électricité et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie). Ces assises qui se situent dans le cadre d'un travail commencé il y a quelques années visent à pousser, selon le secrétaire exécutif de la Corap, Emmanuel Musuyu, à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'électricité.

Dans la motivation de cette action, la Corap et Afriwatch ont relevé que le secteur de l'énergie est, à ce jour, au centre du développement du pays, tenant compte du grand potentiel en énergies renouvelables que détient la République démocratique du Congo (RDC), appuyé par la réforme de 2014, qui avait entre autres pour conséquence la décentralisation énergétique et la libération du sous-secteur de l'électricité dans le pays. Ces deux organisations ont, dans cette optique, noté que cette libéralisation du secteur apporte beaucoup d'engagements dans la mesure où plusieurs investisseurs arrivent pour développer des projets de vente des kits énergétiques, de construction des barrages ainsi que de réhabilitation des infrastructures énergétiques par des mécanismes de financement par le partenariat public-privé.

Améliorer la gouvernance dans

le secteur de l'électricité

La Corap et Afriwatch ont fait savoir que le plus grand défi reste la traçabilité des ressources que génère ce secteur, notamment en ce qui concerne, d'une part, les investissements pour la construction des nouveaux ouvrages électriques et, d'autre part, la réhabilitation des vieilles infrastructures, les paiements des droits des douanes et d'autres taxes liées à l'importation, les droits et taxes versés aux entreprises publiques, les redevances et toutes les autres taxes payables à l'Etat congolais, ainsi que les paiements faits par les entreprises du secteur extractif à la Société nationale de l'électricité (Snél).

Dans une étude menée et publiée par la Corap et Afriwatch intitulée : « Cinq raisons pour intégrer le secteur de l'électricité dans l'Itie-RDC », ces deux structures ont relevé notamment des forts paiements faits par les entreprises minières à la Snél ainsi que des droits, taxes, redevances et autres versés par la société Virunga Sarl en 2021. Ces révélations ont conduit ces deux organisations de la société civile à se poser la question sur la gestion de tous ces mouvements des fonds. C'est donc pour plus de clarté dans la gouvernance de ce secteur que la Corap et Afriwatch, pour le compte de la société civile, se sont lancés



Les participants suivant l'exposé de Me Jean-Claude Katende

dans un plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'électricité. Ces deux organisations exhortent à l'entrée de ce secteur dans le système de rapportage de l'Itie. Et l'atelier organisé au Village Silikin vise à faciliter la compréhension de cette démarche par tous et ouvrir un débat public sur cette nécessité d'intégrer le secteur de l'énergie dans le système de rapportage de l'Itie dans le but d'améliorer la transparence et la traçabilité des acteurs. « Ce qui nous a conduits à organiser cette activité, c'est le besoin de voir la gouvernance améliorée dans le secteur de l'électricité, qui a été libéralisé depuis 2014. Et nous avons constaté que plusieurs fonds sont en train de circuler dans le secteur, alors que l'on ne

sait pas comment ces fonds sont gérés et comment ces contrats et engagements sont pris dans le secteur. Nous voulons donc voir comment ce secteur peut être intégré dans l'Itie et comment la norme est appliquée pour le bien des communautés », a expliqué Emmanuel Musuyu.

De son côté, Me Jean-Claude Katende, membre du comité exécutif de l'Itie-RDC, salue cette démarche de la société civile. Il pense que l'expérience acquise dans la mise en oeuvre de l'Itie en RDC peut servir de tremplin à ce plaidoyer qui répond aux besoins du pays et le bien de la communauté. « La norme Itie prend en compte la transition énergétique. Et l'électricité fait partie des énergies renouvelables et propres. Là, c'est une fenêtre

ouverte pour la démarche de la société civile », s'est-il réjoui. Ces entreprises, a-t-il conseillé, doivent montrer qu'elles paient de l'argent en termes d'impôts et taxes et qu'il appartient au gouvernement d'utiliser cet argent pour l'amélioration du vécu des communautés.

C'est pour atteindre les objectifs fixés par la Corap et Afriwatch que plusieurs acteurs de la société civile, notamment ceux engagés dans le monitoring de l'Itie, travaillant dans le secteur de l'énergie et autres, ont été conviés à ces travaux. Les organisateurs y ont également convié des acteurs gouvernementaux des ministères des Ressources hydrauliques et électricité ainsi que du Plan, les membres de la FEC et d'autres acteurs importants.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Caritas Butembo offre des vivres aux déplacés à Oicha

Grâce à l'appui financier du Programme alimentaire mondial (PAM), la Caritas Butembo-Beni a procédé récemment à la distribution des vivres aux personnes déplacées de guerre et familles d'accueil dans la zone de santé d'Oicha.

L'assistance alimentaire composée des céréales (farine de maïs), des légumineuses (haricot), de l'huile végétale et du sel iodé cible cent neuf mille et une personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire qui ont été identifiées dans les aires de santé de Tenambo, Mabasele et Pakanza, en commune rurale d'Oicha, dans le territoire de Beni.

Ces personnes déplacées de la crise ADF dans la région de Beni vont recevoir 1814,867 tonnes de vivres, constituant une ration alimentaire de 30 jours dans 20 074 ménages.

Le comité des déplacés de la commune rurale d'Oicha a félicité la Caritas Butembo-Beni appuyée par le PAM pour cette réponse humanitaire en vivres. « Cette aide vient répondre à un besoin réel et réduit le risque d'insécurité alimentaire », s'est réjoui Imelda Shaghonere, présidente du comité des déplacés d'Oicha. « Nous avons fui la guerre, nous n'avons plus accès à nos champs. Les déplacés et les autochtones, nous restons ici dans la cité sans rien faire. C'est pourquoi, il y a même plusieurs cas de malnutris qui s'observent. Mais aujourd'hui avec cette assistance, c'est la fête dans la cité car chacun va bien manger et sera rassasié », a-t-elle fait savoir.

Pour sa part, le chargé de programme à la Caritas Butembo-Beni, François Kaputu, a expliqué que c'est le contexte d'insécurité permanente qui a justifié cette réponse des vivres dans cette commune rurale d'Oicha.

« Cette zone a été choisie sur base de la vulnérabilité en sécurité alimentaire. C'est une commune qui reçoit plusieurs déplacés dans le contexte de la crise ADF. Mais aussi depuis toute la crise de l'ADF, ils n'ont plus accès à leurs champs. Ce qui fait que finalement ils n'ont pas la possibilité de pouvoir se trouver à manger. On amène une réponse à ceux qui sont plus dans le besoin que les autres » a-t-il souligné.

Il faut noter qu'en plus des besoins alimentaires, les déplacés font face à plusieurs autres besoins qui restent sans réponse. C'est notamment dans le secteur de santé, l'abri et d'autres moyens de subsistance.

Blandine Lusimana

ITURI ET NORD-KIVU

Ouverture d'une table ronde pour statuer sur l'état de siège

Où en est-on avec l'état de siège proclamé il y a plus de deux ans dans les provinces de l'Ituri et du Nord Kivu ? C'est à cette question que vont répondre les participants à la table ronde ouverte le 14 août au Palais du peuple.

C'est le chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui a donné le go de ce forum qui consiste à évaluer cette forme de gestion provinciale qui était perçue comme une alternative à la crise sécuritaire qui prévalait dans cette partie du pays. Pendant trois jours, les membres du gouvernement, les élus nationaux et provinciaux de l'Ituri et du Nord-Kivu, mais aussi les chefs religieux et d'autres acteurs socio-économiques de ces deux provinces vont procéder à une réflexion sans complaisance de cet état d'exception décrété depuis le 6 mai 2021. Il s'agit, plus concrètement d'examiner les conditions de la requalification de l'État de siège. Bien que vantée par les autorités sur la maximisation des recettes et la restauration de la sécurité dans certains villages, il est un fait que la pertinence et l'efficacité de cet état de siège demeurent toujours sujettes à caution.

En effet, malgré la présence de l'administration militaire aux affaires, le cycle de violences est resté élevé à l'encontre de la population. Entre-temps, plusieurs zones sont toujours sous influence des groupes armés. Il est clair que la recrudescence de l'insécurité dans les deux provinces précitées depuis plus de trois décennies demeure la motivation essentielle ayant prévalu à l'installation de cet état de siège. Il s'agissait d'une situation exceptionnelle dictée par les circonstances à l'époque, a indiqué le président Félix Tshisekedi dans son allocution. L'heure est venue de faire l'état des lieux et prendre des mesures idoines visant la requalification de cette mode de gestion provinciale, à défaut de sa levée pure et simple. « J'avais activé ce dispositif constitutionnel avec

l'engagement et la détermination d'endiguer les menaces graves et de sécuriser les populations et leurs biens, dans le seul but de rétablir une paix qui soit durable », a-t-il déclaré. Et d'enchaîner : « Je suis conscient de ce que ce régime voulu exceptionnel par le constituant n'a pas vocation à s'éterniser. Je vous demande de bien vouloir prendre la mesure, la vraie mesure de la situation, car il en va de la survie de la nation tout entière ».

Pendant trois jours, les participants vont s'atteler à examiner de près ce qui a marché et ce qui ne l'a pas été durant cette période d'État d'urgence. Au terme de leurs travaux, des recommandations et résolutions seront prises et soumises à l'autorité du président de la République. Il appartiendra à ce dernier de prendre les décisions qui s'imposent conformément aux propositions lui soumises. Si le président Félix Tshisekedi venait à mettre fin à l'état d'urgence, il va sans dire que les gouverneurs civils en poste avant l'état de siège reprendront leurs pouvoirs pour le reste de la législature. Auparavant, le Premier ministre Jean Michel Sama Lukonde a rappelé que son gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre un terme à l'insécurité. Il a organisé quatre missions d'itinérance dans ces deux provinces et récolté les desiderata des populations, a-t-il révélé. Il convient de noter qu'au terme de la Constitution de la RDC, l'état de siège est une mesure exceptionnelle et provisoire pouvant être décrétée pour une période initiale de 30 jours. Après ratification du Parlement, celle-ci est renouvelée par période successives de quinze jours.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Christophe Lutundula a communiqué avec sa base de Lukunga

Grand moment de symbiose et de partage. C'est à cela qu'aura ressemblé la rencontre qu'a eu lieu, le 13 août, au Centre culturel Meko à Kinsuka, entre le vice-Premier ministre (VPM) chargé des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, et sa base de Lukunga rassemblée au sein de l'association Agir pour le développement social des congolais (ADSC).

La structure de la société civile, ADSC, que pilote avec brio Mme Sylvie Owanga Sheka, a déployé un arsenal organisationnel de grand jour pour faire honneur à l'autorité morale de l'Alliance des démocrates pour le progrès (ADP), parti auquel elle est affiliée. Intervenant en Lingala devant une assistance visiblement enthousiasmée, le VPM Christophe Lutundula a, en liminaire, circonscrit le cadre de ces échanges qu'il voulait surtout pédagogiques pour expliquer les fondements de l'action politique de l'ADP dans le contexte pré-électoral de l'heure. Parlementaire invétéré ayant passé près de 25 ans dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Christophe Lutundula a d'abord explicité le sens du rapprochement entre son parti et l'ADSC. La synergie ainsi créée, a-t-il indiqué, est constitutionnelle et repose sur un partage des idées communs. Elle devrait, dans son entendement, offrir la possibilité à l'ADSC d'entrer dans



Le VPM Christophe Lutundula et des membres de l'ADSC

le giron décisionnel, via ses représentants à tous les niveaux de la gestion étatique, pour faire passer ses idées-forces. Abordant la question électorale, le VPM Christophe Lutundula a réitéré le vœu exprimé par le chef de l'État, celui de voir les prochains scrutins se tenir à échéance échue, c'est-à-dire au mois de décembre conformément au principe de limitation des mandats

entériné par la Constitution. Il a, de ce fait, conscientisé les uns et les autres quant à la portée salutaire de l'acte de vote qui est susceptible d'impacter toute une vie. Il a, par ailleurs, exhorté sa base à s'inscrire dans la logique de la continuité en adhérant à la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui s'emploie à éteindre tous les foyers de tension tendant à annihiler les efforts du dévelop-

pement du pays mis à mal par les terroristes du M23. Là-dessus, le VPM Christophe Lutundula a rassuré l'auditoire quant à la détermination de l'autorité suprême du pays à en finir définitivement avec la horde rwandaise afin d'ouvrir de nouvelles perspectives au pays. Et d'ajouter que sans Félix Tshisekedi à la tête de la République démocratique du Congo (RDC), les terroristes du M23 et

leur parrain, Paul Kagame, continueront à narguer impunément les Congolais et à poursuivre leur entreprise de sape dans le pays. Le VPM a terminé son adresse par la présentation des quelques députés ADP présents dans la salle dont Mme Yvette Ntumba, candidate députée dans la circonscription électorale de la Funa. Auparavant, Mme Sylvie Owanga Sheka a fait une brève esquisse de son association qui lutte pour l'amélioration des conditions socio-économiques du peuple congolais. Les actions de l'ADSC, a-t-elle indiqué, gravitent autour de quelques axes prioritaires dont l'éducation, l'agriculture et la santé. À noter que dans son plan de campagne, l'ADSC s'accorde le défi de glaner, d'ores et déjà, 10.000 voix en misant sur un électorat déjà acquis à sa cause. L'objectif avoué est de faire de Mme Sylvie Owanga Sheka la meilleure élue de la Lukunga. Et pour ce faire, les batteries sont déjà mises en branle.

Alain Diasso

ACTIONS SOCIALES

La FEMB soutient la mission de l'ONG IDV

Une délégation de l'association lui a apporté des lots de kits scolaires complets, des machines à coudre et des fournitures de couture, une cagnotte ainsi que des médicaments pour les premiers soins en faveur des orphelins, des filles mères et des veuves.

La Fondation Eternel est mon berger (FEMB) de maman Yvette Mbuyi a volé, le 12 août, au secours de l'ONG Initiative pour le développement des vulnérables (IDV) en vue de lui permettre de répondre positivement à sa mission en faveur des orphelins et des veuves ainsi que des filles mères.

Cette intervention de la FEMB s'est inscrite dans trois volets d'actions de l'ONG IDV. Il s'agit premièrement des kits complets de fournitures scolaires en vue de faciliter la rentrée scolaire qui s'annonce début septembre pour les orphelins pris en charge par cette organisation. En ce qui concerne le volet encadrement des filles mères à qui il faut apprendre les métiers, la délégation de la FEMB conduite par son coordonnateur, Yves Tshimanga, accompagné du secrétaire de cette structure, Hervé Mudayi, a apporté des machines à coudre ainsi que d'autres fournitures de couture dont les tissus, les fils, etc. Pour les veuves, cette délégation a apporté une cagnotte consistante visant leur autonomisation avec des petits commerces et autres unités génératrices des revenus. Il y a également eu dans ces lots des médicaments pour les premiers soins.

L'action tombe à point nommé

Devant les bénéficiaires réunis au siège de l'ONG IDV, le coordonnateur de la FEMB a souligné que le geste de cette fondation prési-

dée par Maman Yvette Mbuyi est un acte de cœur réalisé en vue de soulager tant soit peu les difficultés des bénéficiaires. « Nous ne sommes pas des politiciens et notre geste ne vise pas des voix pour des élections. Notre principe est de savoir aider avec le peu dont on dispose. Pour nous, il ne faut pas avoir des millions pour partager avec son prochain. Nous ne saurons pas mettre fin à toutes vos difficultés mais recevez ce que nous avons apporté comme signe de notre amour envers vous. Recevez ce geste réalisé avec le soutien de notre présidente, Maman Yvette Mbuyi, qui se trouve en France, qui vient de penser aux jeunes filles, aux mamans ainsi qu'à la jeunesse, à travers cette action », a souligné Yves Tshimanga.

Dans leurs mots de remerciements, les responsables de l'ONG IDV, le coordonnateur Sauveur Kueto et Pascal Mondonga, ont salué la réalisation de cette promesse de la part de la FEMB à la demande de cette ONG établie à Kinshasa. Le chargé des projets, Pascal Mondonga, a noté que ce geste de la FEMB est une réponse à la demande de l'ONG IDV en faveur de ses membres et autres vulnérables. « Que Dieu bénisse les fruits de la main de la promotrice de la FEMB, maman Yvette Mbuyi, qui marche dans la vérité. La réalisation de cette promesse est une démonstration



Remise des dons aux bénéficiaires

de la vérité qui conduit les actions de cette dame et de sa fondation », a-t-il dit.

Aux encadreurs des bénéficiaires, le chargé des projets de l'ONG IDV a conseillé de faire profiter ces dons aux véritables destinataires et personnes visées. « Si les cahiers sont destinés aux orphelins, il faut que cela leur arrive au lieu de les détourner pour d'autres enfants, comme si les orphelins n'ont pas droit aux choses de bonne qualité. Je serais derrière vous pour contrôler la distribution de ces dons », a-t-il promis. Et de conseiller à ces encadreurs de marcher

dans la vérité comme le font la FEMB et son initiatrice. Il a appelé tous les bénéficiaires d'implorer la bénédiction de Dieu sur Maman Yvette Mbuyi et sa fondation.

Dans leurs mots, les bénéficiaires, tout en saluant ce geste de la FEMB, ont également sollicité de maman Yvette Mbuyi et de cette association plus de gestes pour leur faciliter la vie. Les demandes des filles ont visé d'autres filières de formation dont l'informatique, l'esthétique, etc. En réponse, le secrétaire de la FEMB a rassuré ces enfants, filles et femmes que leurs demandes seront exaucées. Il a promis de travailler

au sein de cette fondation en vue de répondre positivement à leurs différentes demandes. Il est rappelé que cette Fondation aide de temps en temps des organisations qui soutiennent des vulnérables. Ses cibles sont notamment des orphelinats et autres organisations caritatives. Pour la promotrice, Yvette Mbuyi, toutes ces actions trouvent leur fondement dans la Bible, notamment dans le livre de Jacques, au verset 27 du premier livre, ainsi que dans le livre des Proverbes qui dit que ceux qui donnent aux orphelins prêtent à Dieu.

Lucien Dianzenza

SOMMET DES TROIS BASSINS

Nécessité d'impliquer les médias pour une bonne visibilité

En perspective du deuxième sommet des trois bassins qui se tiendra en octobre prochain à Brazzaville, l'émission « Heure de vérité » du 8 août, diffusée sur Télé Congo, a offert une tribune à ses invités pour débattre des enjeux de l'événement. A l'unanimité, les intervenants ont reconnu l'urgence d'impliquer toutes les parties prenantes à ce sommet, notamment les médias, en vue de renforcer la synergie collective pour le combat écologique.

Depuis plus d'une décennie, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a toujours bataillé, en dépit des crises financières et sanitaires, pour que la lutte écologique se pérennise. Cette préoccupation s'est, une fois de plus, fait ressentir lors de sa participation au sommet de l'Amazonie tenu du 8 au 9 août à Belém (Brésil). A cette occasion, le président de la République, sur un ton engagé, appelait à un changement de paradigmes pour des actions qui contribuent véritablement à la protection et la gestion durable des forêts tropicales.

Aujourd'hui, les effets de la dégradation de la planète se font de plus en plus ressentir. Représentant 80% de l'écosystème forestier du monde, les trois bassins tropicaux sont l'avenir de la planète et méritent que chacun à son niveau se rallie à cette cause. Pour Emile Gankama, directeur des rédactions du quotidien les Dépêches de Brazzaville et écrivain, les médias doivent être mis à contribution pour une meilleure compréhension, notamment des enjeux de ce sommet, par le grand public. « La biodiversité, l'environnement ne regardent pas que le Bassin du Congo, l'Amazonie ou le Bornéo Mékong. C'est une question de l'humanité tout entière. Le salut de l'humanité réside dans le fait de mobiliser des énergies, d'être ensemble, d'avoir des vues communes pour s'en sortir. Les experts environnementaux devraient se rendre disponibles pour mettre à la disposition de la presse des informations essentielles à la sensibilisation des masses », a-t-il souligné.



Les invités en compagnie de la présentatrice de l'émission « Heure de vérité », Aline France EtokabekaDR

« La biodiversité, l'environnement ne regardent pas que le Bassin du Congo, l'Amazonie ou le Bornéo Mékong. C'est une question de l'humanité tout entière. Le salut de l'humanité réside dans le fait de mobiliser des énergies, d'être ensemble, d'avoir des vues communes pour s'en sortir. Les experts environnementaux devraient se rendre disponibles pour mettre à la disposition de la presse des informations essentielles à la sensibilisation des masses »

d'avoir des vues communes pour s'en sortir. Les experts environnementaux devraient se rendre disponibles pour mettre à la disposition de la presse des informations essentielles à la sensibilisation des masses », a-t-il souligné.

Ce sommet pour la préservation et la restauration des trois poumons verts de la planète repose sur plusieurs objectifs majeurs. Il s'agit, entre autres, de promouvoir la coopération scientifique et technique, renforcer

les capacités et accroître l'influence dans les forums multilatéraux en faveur de la défense de l'environnement, établir une gouvernance mondiale efficace pour gérer les défis environnementaux et climatiques à l'échelle planétaire.

Par ailleurs, le sommet des trois bassins tropicaux vise particulièrement à élaborer une stratégie commune visant à mobiliser les fonds et à stimuler les projets d'investissement nécessaires pour lutter contre le change-

ment climatique et préserver la biodiversité. En sa qualité de président de la Commission climat du Bassin du Congo, Denis Sassou N'Guesso martelait récemment sur le fait que pour faire des réformes, il faut des financements.

Des préparatifs du sommet...

En tant que point focal du sommet des trois bassins forestiers tropicaux au ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Sydney

Adoua-Bongo a rassuré, lors de l'émission, sur l'avancement des préparatifs. « Tout se met en œuvre pour garantir le succès de ce rendez-vous de haut niveau. Le gouvernement s'attèle avec beaucoup d'ambitions et d'engagements », a-t-il indiqué, tout en soulignant qu'« il y a une commission nationale d'organisation sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement et un comité interministériel qui suit toutes ces questions. De ce point de vue, je pense vraiment sans inquiétude que nous serons prêts et à l'heure ».

« Au niveau du ministère de l'Environnement, les choses bougent. Il y a un site dédié à ce sommet sur lequel tout le monde est invité à s'enregistrer », a confié Brice Séverin Pongui, avocat et expert en environnement. D'ajouter, « le Congo bénéficie du soutien des Nations unies et de l'Union africaine dans l'organisation de ce sommet. L'expérience prouve que nous avons organisé le premier sommet, ça été une réussite. Nous pensons que ça sera la même chose pour ce deuxième sommet ».

Prévu du 26 au 28 octobre dans la capitale congolaise, le sommet des trois bassins tropicaux réunira plusieurs chefs d'Etat et de gouvernements, des représentants des ONG et entreprises.

Merveille Jessica Atipo

10E ANNIVERSAIRE DE LA DÉLÉGATION DES CONGOLAIS DE FRANCE

Près d'un millier de photos exposées

À l'initiative de Roch Le Prince Okouele, photographe par passion, une exposition photos du dixième anniversaire de la Délégation des Congolais de France, -DCF-, a été organisée, coïncidant avec les festivités marquant le soixante troisième anniversaire de l'indépendance du Congo célébré, en France, à la Guinguette africaine de Suresnes.

La DCF a ouvert ses archives au public le 13 août sous le chapiteau de la Cité des Landes de Suresnes au son de belles mélodies interprétées par l'artiste Jackson Babingui.

Cette exposition de près d'un millier de photos restitue en images les différentes séquences captées, en partie, par l'objectif de Roch Le Prince Okouele. Par passion de l'image, il a photographié au fur et à mesure les réalisations en saisissant au vivant, outre les photos du paysage, les instants solennels vécus par les membres de la délégation au cours de leurs trois participations aux festivités de la municipalisation accélérée à Djambala, Sibiti et Ouessou. Il a profité de cette occasion pour montrer également les prises de vues réalisées par son objectif lors de ses voyages effectués à travers la France, au Congo Brazzaville et ailleurs

dans le monde.

La DCF est née d'un projet associatif initié par Roch Le Prince Okouele. Au départ, durant quatre années de suite à partir de 2013, il a permis aux Congolais de France de se constituer en délégation. Celle-ci était composée des leaders d'associations porteurs de micro-projets associatifs à exécuter auprès des populations de l'arrière-pays du Congo, et consistait à aller les réaliser sur place dans l'intervalle des festivités de la municipalisation accélérée.

Lors de la municipalisation accélérée de Sibiti 2014, un projet mené par Motsé Akanati a permis aux jeunes filles d'apprendre la couture. En plus du lot de médicaments offert à l'hôpital de Sibiti, les médecins de la délégation ont pratiqué des consultations gratuites. Pour leur part, les informa-



DCF Exposition photos à la Guinguette Africaine 2023/Roch Le Prince Okouele

tiens ont équipé un centre informatique de Zanaga et dispensé des cours sur place. L'occasion, également, de remettre un lot de vêtements au peuple autochtone en présence

d'Émilienne Raoul, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité de l'époque. Gervais Loembe et Serge Félix Tchikaya ont animé, quant à eux, des ateliers auprès

de jeunes de la colonie de vacances en présence d'Anatole Collinet Makosso, à l'époque ministre de la Jeunesse et de l'Education civique.

Marie Alfred Ngoma

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU SAMEDI 12 AOÛT 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce samedi 12 août 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat. Cinq (5) affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un (1) projet de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Un (1) projet de décret au titre du ministère de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures ; Un (1) projet de décret au titre du ministère des Hydrocarbures ; Un (1) projet de décret au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public. Des nominations au titre de plusieurs ministères.

I/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant attribution à la société ULSAN Mining Congo SAU d'un permis d'exploitation pour le fer, dit permis « Mayoko-Moussondji ». Le ministre d'Etat Oba a précisé que la société demanderesse a introduit une demande de permis d'exploitation d'un gisement de fer dans la zone indiquée le 17 octobre 2022. Ce permis est retombé dans le domaine public, du fait qu'il avait été antérieurement retiré à la société Congo Mining, alors détentrice dudit permis.

Ce gisement de fer dispose de réserves estimées à 917 millions de tonnes, dont 38,5 millions de tonnes directement exploitables. D'une durée de vie de 30 ans, les prévisions de production annuelle de ce gisement sont de 300.000 tonnes par an pour la première phase et 16,5 millions de tonnes par an dans une seconde phase qui exploiterait la roche dure.

La société demanderesse s'engage à réaliser sans délai, c'est-à-dire dès l'obtention du permis, les études d'impact environnemental et social ainsi que l'étude de faisabilité ; la mise en œuvre de cette exploitation permettra la création d'environ 700 emplois, dont 600 pour la main-d'œuvre nationale.

Enfin, l'investissement global du projet, incluant les infrastructures spécifiques nécessaires, est estimé à 15 milliards de dollars américains. Le ministre d'Etat Oba a en outre relevé que ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique de diversification économique mise en œuvre par les pouvoirs publics et permettra une coopération encore plus dynamique entre notre pays et la Turquie, représentée ici par la société demanderesse.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société ULSAN Mining Congo SAU d'un permis d'exploitation pour le fer, dit permis « Mayoko-Moussondji ».

II/- Ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Jean-Jacques Bouya, ministre, d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, a soumis à l'attention des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation du règle-

ment d'exploitation des routes n°1 (Pointe-Noire/Brazzaville), n°1 bis (Brazzaville/Kinkala) et n°2 (Brazzaville-Ouesso).

En application de la loi n°07-2004 du 13 janvier 2004 portant protection du réseau routier national, le chef de l'Etat avait approuvé par décret du 8 février 2019 une convention de délégation de service public sur la mise en concession des routes nationales n°1, n°1 bis en projet et n°2, au profit de la Congolaise des Routes (LCR).

En vertu de cette convention, le concessionnaire est tenu de soumettre à l'approbation des autorités compétentes un règlement d'exploitation. Celui-ci contient les dispositions essentielles sur les consignes d'intervention des personnels du concessionnaire et des forces de l'ordre. Le règlement fixe également les conditions d'utilisation par les usagers du domaine routier concédé.

Le ministre d'Etat Bouya a précisé que l'importance des situations à régler ainsi que leur transversalité justifient l'approbation de ce règlement par décret pris en Conseil des ministres. Cette approbation, qui permettra au concessionnaire de disposer d'un manuel d'exploitation pour une utilisation optimale des routes nationales concédées, s'inscrit dans la droite ligne de l'approbation antérieure, en Conseil des ministres, de la convention de délégation de service public ainsi que du décret instituant un droit de péage sur les axes du réseau concédé.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du règlement d'exploitation des routes n°1 (Pointe-Noire/Brazzaville), n°1 bis (Brazzaville/Kinkala) et n°2 (Brazzaville-Ouesso).

III/- Ministère des Hydrocarbures

Prenant à son tour la parole sur invitation du chef de l'Etat, M. Jean Richard Bruno Itoua, ministre des Hydrocarbures, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « NGOKI II ».

Par décret du 31 juillet 2006, la SNPC s'est vu attribuer, pour une durée de quatre ans, un permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « NGOKI », d'une superficie de 9.392 kms², dans le bassin intérieur du Congo (bassin de la Cuvette). Conformément aux dispositions de l'article 42 du code des hydrocarbures, qui prévoit des dispositions spécifiques pour les permis situés dans des zones forestières comme le bassin intérieur dit bassin de la Cuvette, ledit permis a été prorogé deux fois, pour une durée d'un an chacune.

Arrivé à échéance le 31 mai 2020, le permis « NGOKI » était tombé dans le domaine public. Par un courrier du 3 février 2023, la Société africaine de recherche pétrolière et de distribution (SARPD-OIL) a fait une demande pour opérer le permis d'exploration NGOKI, dit « NGOKI II », avec la constitution d'un groupe contracteur composé ainsi qu'il suit : SNPC (titu-

laire) 15% / SARPD-OIL (opérateur) 85%.

L'enquête d'utilité publique concernant les capacités techniques et financières de SARPD-OIL menée du 2 au 15 mai 2023 conformément aux textes en vigueur, ayant rendu un avis favorable, le ministre Itoua a rappelé aux membres du Conseil des ministres les dispositions de la loi du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures qui prévoient, sur le plan fiscal, le versement par les membres du groupe contracteur, à l'exception de la SNPC, d'un bonus d'attribution du permis d'exploitation.

C'est après avoir suivi l'ensemble de ces observations et après examen et discussion, que les membres du Conseil des ministres ont adopté le projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « NGOKI II ».

IV/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, a soumis à l'attention des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat.

A cet effet, le ministre Ngatsé a rappelé que la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances a instauré le principe de la gestion budgétaire pluriannuelle axée sur la performance dans la mise en œuvre des politiques publiques. A cet égard, les crédits budgétaires sont dorénavant spécialisés par programme et/ou par dotation. Ainsi, le programme ou la dotation budgétaire constituent la nouvelle unité de découpage fonctionnel et de vote des crédits.

En application des dispositions de la loi organique de 2017, le programme comprend les crédits destinés à la mise en œuvre d'une action ou d'un ensemble cohérent d'actions, représentatifs d'une politique publique. La dotation couvre quant à elle, d'une part, certaines catégories spécifiques de dépenses, notamment celles liées à des besoins urgents et imprévisibles (dépenses accidentelles) ou à la mise en jeu des garanties et avals de l'Etat.

Les crédits sont répartis par titre dans chaque programme ou dotation, soit les charges financières de la dette ; les dépenses de personnel ; les dépenses de biens et services ; les dépenses de transfert ; les dépenses d'investissements et autres dépenses. La mise en œuvre du budget programme nécessite donc de fixer au préalable la liste des programmes et dotations budgétaires, afin de garantir la pérennité, la stabilité et la flexibilité du découpage fonctionnel de l'Etat en tenant compte d'éventuels changements organisationnels ou fonctionnels.

Le décret examiné répond à cette finalité. Il consacre l'approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat. Il sera entériné par une loi de finances, conformément aux dispositions de la loi organique relative aux lois de finances. Enfin, il convient de noter que la matrice des programmes et dotations comprend : 136 programmes, 327 actions, 18 dotations

institutionnelles et 2 dotations ministérielles.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat

V/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

A/- Ministère des Hydrocarbures

Sont nommés :

Inspecteur général des hydrocarbures : M. Thimothée Moufouzoumi, ingénieur principal des techniques industrielles ; Directeur général de l'amont pétrolier : M. Stev Simplicite Onanga, master en Petroleum Engineering ; Directeur général de l'aval pétrolier : M. Richard Ngola, titulaire d'un DEA de chimie ; Directeur général de la valorisation du gaz : M. Christian Hippolyte Tchjinianga Pambou, titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques, option automatisme ; Directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier : M. Jean-Jacques Ikama, économiste-pétrolier.

B/- Ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande

Est nommé :

Directeur général des transports terrestres : M. Mopaya Atali, titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en commerce international.

C/- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

Sont nommés :

Président du comité de direction de l'agence de développement de l'économie numérique : M. Ghislain Ebalé, Manager de projets des systèmes d'information ; Directeur général de l'agence de développement de l'économie numérique : M. Héliodore Francis Alex Gouloubi, ingénieur d'Etat en électronique, option communications.

D/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Sont nommés :

Directeur général des comptes publics et du patrimoine : M. Saturnin Ipodo-Nzingou, titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées option Trésor. Directrice générale du portefeuille public : Mme Karine Emma Nguesso Mouandé, titulaire d'un double master gestion et comptabilité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h00.

Fait à Brazzaville, le 12 août 2023

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla/-

FORMATION

Un cours en ligne pour comprendre le rapport entre le changement climatique et la santé en Afrique

Les changements climatiques s'accompagnent de phénomènes qui aggravent la famine et détériorent les conditions de vie dans les zones touchées, en particulier en Afrique. Cette situation n'est pas sans conséquences sur la santé humaine.

L'université Paris Cité en France a ouvert un cours en ligne sur la thématique « Changement climatique et santé dans le contexte africain ». Le cours est ouvert à tous, en particulier aux étudiants et professionnels dans les secteurs de la santé publique, des sciences de l'environnement et de l'organisation de l'espace urbain intéressés par la question interdisciplinaire des impacts sanitaires du changement climatique.

Sous la forme d'un MOOC (Massive open online course), le cours se présente comme un espace de réflexion en commun sur la meilleure façon de se préparer, s'adapter et prévenir au mieux les risques sur la santé. Il abordera les bases physiques du changement climatique, les liens entre changement climatique et santé humaine, ainsi que les réponses techniques et politiques à apporter à l'impact du changement climatique sur la santé. Le cours en langue française reste ouvert jusqu'au 27 octobre. Il est animé par différents experts en santé publique, en climatologie et en météorologie issus du centre de santé de Nouna au Burkina Faso et de l'université de Heidelberg en Allemagne.

Le but de ce MOOC est d'expliquer l'importance des changements climatiques sur la santé en Afrique francophone et, plus particulièrement, en Afrique de l'Ouest. En effet, le changement climatique se manifeste par l'augmentation des catastrophes dont les inondations, la sécheresse, les tempêtes et les vagues de chaleur qui, à leur tour, entraînent des problèmes de nutrition et des difficultés d'accès aux soins de santé. Ce cours est en accès libre. Il ne propose ni forum ni animation et ne délivre pas d'attestation, de badge ou de certificat.

Noël Ndong

FRANCE

Première édition pour le marché du livre africain à Pantin

À travers un nouveau concept organisé par l'association Cultures au Pluriel, en partenariat avec la Cité Fertile, la littérature africaine a été mise à l'honneur en fin de semaine, les 12 et 13 août à Pantin.

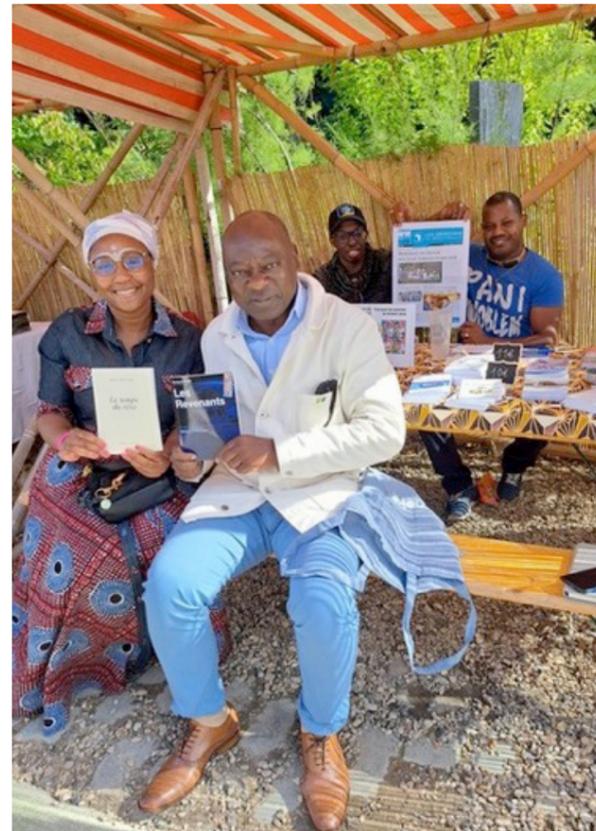
Le marché du livre dédié aux livres et aux auteurs africains a duré deux jours. L'entrée était gratuite. Les organisateurs sont partis du constat par lequel il est établi que l'Afrique est un continent multilingue induisant des dynamiques littéraires variées et très éclectiques. Le long des stands de ce marché, les amoureux du livre, acheteurs ou simples admirateurs, sont venus à la découverte d'une exposition d'ouvrages d'auteurs mythiques et en herbe tels que Isabelle Ekeji Dicka, Cheikh Anta Diop, Chinua Achebe, Fatou Diome, Camara Laye, Amadou Hampâté Bâ, Ferdinand Oyono, Mongo Beti, Germain Joseph Yamba, Jeanne Louise Djanga, organisatrice de cet événement.

Les éditeurs et libraires étaient également présents.

En marge des ouvrages, les indispensables autour du livre (marque-pages, protège-cahiers en tissu Wax, Stylos décoratifs en Wax) étaient proposés.

Au programme également, outre un concours de dictée, une séquence slam et poésie pour égayer la rencontre.

À en croire les visiteurs, l'attrait de ce marché a été rendu possible par sa tenue à la Cité Fertile, ancienne gare de marchandises SNCF de Pantin, endroit dédié au service de la transition écologique et sociale, lieu de balades et de déambulation pour tous les publics.



Marché du livre africain de Pantin, France, août 2023/Marie Alfred Ngoma

Fort du succès de cette première édition, rendez-vous est pris pour le prochain marché du livre africain toujours à la Cité Fertile.

Marie Alfred Ngoma

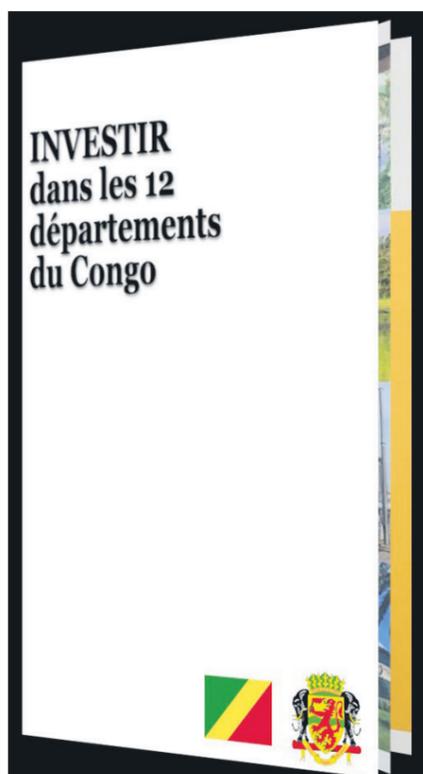
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

« Investir dans les 12 départements du Congo », une brochure pour mieux connaître le Congo profond

Le Congo célèbre, cette année, le 63^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Afin d'apporter son modeste grain de sel dans cette célébration, le Ministère de l'Economie et des finances, aux destinées duquel préside Jean-Baptiste ONDAYE a commis une équipe d'experts en vue d'élaborer l'ouvrage intitulé « Investir dans les 12 départements du Congo ». Cet ouvrage est une invitation à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Quel est donc le bien-fondé de cet ouvrage? « La République du Congo s'est fermement engagée à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, et consolider les progrès dans la réduction des vulnérabilités de la dette.

La conclusion satisfaisante de trois revues successives et du programme de réformes économiques et financières avec les institutions de Bretton Woods traduisent cette volonté. Ainsi, tout en restructurant son économie, le Congo implémente le Plan National de Développement (PND 2022-2026) qui vise à consolider davantage les bases d'une économie plus inclusive et plus équitable, pour relever les défis multiples, à savoir: les inégalités et la pauvreté, le changement climatique et



la protection de la biodiversité. A cet égard, la promotion du développement local, corollaire de la décentralisation, figure en bonne place dans les préoccupations prioritaires du Gouvernement. Prévue par la Constitution, la décentralisation est, en effet, prônée dans le projet

de société de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, dénommé « Ensemble poursuivant la marche ».

Malgré les efforts consentis dans le cadre du développement local, les disparités entre les différents départements du Congo demeurent, avec, d'une part, Brazzaville et Pointe-Noire qui concentrent l'essentiel des richesses, en termes de population, d'infrastructures et de revenus, et, d'autre part, les autres départements qui, pourtant, regorgent de potentialités, parfois méconnues, qui ne demandent qu'à être exploitées.

« Investir dans les 12 départements du Congo », se veut être un guide permettant de mieux faire connaître l'environnement des affaires dans les douze départements du Congo, y compris les richesses culturelles et touristiques, d'une part, et d'attirer les potentiels investisseurs, d'autre part.

Ainsi, cet ouvrage est une invite à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Du nord au sud et de l'est à l'ouest, des infrastructures essaient le pays; les routes, ponts, ports, aéroports, stades, barrages hydroélectriques, hôpitaux, etc. Autant de fleurons qui témoignent de l'au-



dace et du génie de son peuple, éclairé par un management visionnaire, engagé dans la réalisation d'un grand et noble dessein national incarné par le projet de société du Chef de l'Etat.

Le lecteur y découvrira un pays qui, sans complexe, avance avec assurance, proclame ses ambitions, affiche sa modernité et s'emploie à relever les défis qui se dressent sur la voie de son développement.

C'est ce Congo-là, havre de paix, terre d'accueil, terre d'hospitalité, terre d'investissements, qu'« Investir dans les 12 départements du Congo » vous invite à découvrir.

SPEED
by Congo Telecom

Célébrons l'indépendance!

Avec la fibre patriotique



 22 22

    
CONGO TELECOM

SÉNAT

La troisième législature désormais ancrée dans l'histoire

Les lampions de la dix-huitième et dernière session ordinaire du Sénat couplée à la célébration de la fin de la troisième législature qui avait pris son envol le 12 septembre 2017 se sont éteints le 13 août 2023 à Brazzaville.



Quelques sénateurs présents à la dernière session ordinaire du Sénat

Trois temps forts ont marqué cette cérémonie de clôture, à savoir le débat d'orientation budgétaire avec la lecture du rapport de la commission Economie et finances du Sénat, la présentation du rapport synthèse par le deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yédikissa-Dhadié, et le discours du président du Sénat, Pierre Ngolo.

Le rapport synthèse est revenu sur les vingt-six affaires dont dix-huit arrêtées par la conférence des présidents des commissions et les huit autres qui se sont ajoutées en cours de session. Au nombre de celles-ci, il y a par exemple le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération militaire et technique entre le gouvernement de la République du Rwanda et celui du Congo.

Le projet de loi portant gestion durable de l'environnement au Congo, celui portant protection et assistance aux personnes déplacées internes au Congo.

Clôturant cette célébration, le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, a salué la qualité des

délibérations ainsi que l'audace des visions des sénateurs. Se référant à l'ambition déclinée le 12 septembre 2017 à l'occasion de leur installation, Pierre Ngolo a exhorté les sénateurs à se mettre à la tâche afin de marquer la conscience citoyenne par le travail.

Revenant sur la question de la décentralisation, le président du Sénat a affirmé qu'en 2022 notre pays a entamé une énième expérimentation de la décentralisation gage d'une totale implication des citoyens et communautés au développement des collectivités territoriales. « *Tout est à faire pour que la mandature qui vient de commencer, celle des conseillers, soit celle du décollage et de l'affirmation de la décentralisation* », a-t-il souhaité. Le président du Sénat a enfin appelé les sénateurs forts de l'expérience accumulée et fidèles au serment du 12 septembre 2017 à faire de cette dernière session de la troisième législature celle de la maturité accomplie.

Jean Jacques Koubemba

MÉDIAS

Bientôt la construction de la Radio-télévision du Bassin du Congo

La première pierre de la Radio-télévision du Bassin du Congo (RTBC) a été posée, le 11 août à Brazzaville, par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en prélude au sommet des trois bassins forestiers afin d'édifier les communautés sur le combat écologique.

L'immeuble de deux niveaux qui abritera la RTBC est un projet initié par le ministère de l'Environnement, et financé à soixante-dix millions de FCFA par la société chinoise Wing Wah. La RTBC permettra à terme d'informer et d'éduquer les populations sur les questions d'environnement et de développement durable.

La radio et la télévision sont des sources d'information les plus fiables à l'ère de la désinformation et des fausses nouvelles. Ces deux médias présentent également l'avantage de pouvoir émettre en toutes circonstances. En tant qu'annonceurs, ces médias vont susciter la plus forte attention active et la plus forte visibilité.

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a rappelé que la RTBC sensibilisera aux pollutions, au braconnage, à l'accumulation des déchets urbains et aux nuisances sonores.

« *...Conscientiser nos populations à la préservation de l'environnement et vulgariser les bonnes pratiques en la matière, expliquer les législations environnementales nationales et les enjeux internationaux, l'économie verte et bleue, notamment la commission du Bassin du Congo et le Fonds bleu, les tourbières, les mangroves, l'importance de nos forêts, l'effet néfaste des déchets urbains, des érosions, l'ensablement...* », a indiqué la ministre Arlette Soudan Nonault.

Signalons que la RTBC passera de l'analogique au numérique puis au satellite afin de toucher une large audience, notamment toutes les populations du Bassin du Congo et celles d'ailleurs.

Fortuné Ibara

LE FAIT DU JOUR

Ces fronts qui nous tiennent

Nous sortions péniblement de la crise économique et financière de 2014 que survint à la fin de l'année 2019 la pandémie de coronavirus (Covid-19), puis ensuite le conflit en Ukraine. Comme si cela ne suffisait pas, nos yeux se tournent à présent vers la région sahélienne avec les soubresauts que connaît le Niger. Evincé par les militaires de son pré-carré le 26 juillet, le président Mohamed Bazoum n'a toujours pas recouvré sa liberté tandis que les réactions se multiplient dans le pays-même et à l'extérieur sur ce qui adviendra de ce bouleversement.

De la première crise rappelée plus haut, les économies se sont peu à peu relevées. Elle est peut-être désormais loin derrière en dépit du caractère toujours fragile des socles sur lesquels repose en partie la croissance économique mondiale. Malgré son ampleur, la crise sanitaire de Covid-19 est aussi passée mais son sou-

venir reste vivace dans les mémoires tant elle a appris aux nations d'anticiper ce genre de calamité dans une dynamique collective où le partage des expériences et des responsabilités reste la planche de salut.

Quant au conflit russo-ukrainien en cours depuis le 24 février de l'année dernière, l'une de ses conséquences est la réapparition d'un monde où des blocs aussi puissants que déterminés cherchent à se détruire réciproquement. Dans la mesure où sur le terrain les acteurs semblent éprouver de la lassitude et où quelques frémissements diplomatiques sont perceptibles, le souhait est que dans les délais raisonnables Moscou et Kiev qui ne cesseront jamais d'être des voisines et de la même famille trouvent un accord de cessation des hostilités et la voie de l'apaisement. Nous le disons sans oublier que pour l'heure, dans les deux camps, les positions restent tranchées.

Le monde étant devenu ce village universel où tout se sait et se voit, le putsch des militaires nigériens mobilise toutes les attentions. Aux quatre coins de la planète, les réactions sont nombreuses pour désapprouver d'une part le recours au coup d'Etat contre un président élu et dont le mandat ne faisait que commencer ; d'autre part contre une intervention militaire destinée à contraindre les militaires à retourner dans leurs casernes et rétablir le chef de l'Etat dans ses fonctions.

Au cours de la réunion extraordinaire qu'elle a tenue à Abuja, au Nigeria, le 10 août, la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a réitéré sa détermination à venir à bout des hommes du général Abdourahmane Tiani, chef de l'Etat nigérien de fait depuis le 26 juillet. On entre maintenant dans la phase active de la préparation au combat des deux côtés. L'invasion du Niger, et de sa ca-

pitale Niamey par les éléments de la force en attente de la communauté ouest-africaine n'est peut-être plus qu'une question de temps.

Du côté du CNSP, le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, qui a pris le pouvoir il y a quelques jours, une course en avant est engagée à travers une série de nomination de nouvelles figures à la tête des régions du pays. Un Premier ministre et un nouveau gouvernement sont désormais en place et le discours des militaires n'a jamais été aussi ferme. Pourront-ils compter sur les nombreuses organisations de la société civile qui sont vent debout contre l'éventualité d'une action militaire de la CEDEAO au Niger ?

Il va rester l'effet de surprise et les conséquences de l'entrée en action des belligérants. L'heure des incertitudes a-t-elle sonné ? Les jours prochains nous le diront.

Gankama N'Siah

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La mise en concession élargie aux nationales 1 bis et 2

La Congolaise des routes (LCR), la société concessionnaire de la route n°1 Pointe-Brazzaville, vient d'obtenir la gestion de la nationale n°1 bis (Kinkala-Brazzaville) et la nationale n°2 (Brazzaville/Ouesso). Le décret de règlement pris en Conseil des ministres, le 12 août, permet à LCR d'en assurer l'entretien et l'exploitation.

L'approbation de la concession des routes nationales n°1 bis et n°2 autorise le gestionnaire à mettre en place un manuel d'exploitation pour une utilisation optimale des trois corridors. D'après le gouvernement, la décision s'inscrit dans la droite ligne de l'approbation antérieure de la convention de délégation de service public ainsi que du décret instituant un droit de péage sur les axes du réseau concédé. Le décret de délégation de service public au profit de LCR sur la mise en concession des routes nationales n°1, n°1 bis en projet et n°2 a été pris en février 2019 par le chef de l'État. « En vertu de cette convention, le concessionnaire est tenu de soumettre à l'approbation des autorités compétentes un règlement d'exploitation. Celui-ci contient les dispositions essentielles sur les consignes d'intervention des personnels du concessionnaire et des forces de l'ordre. Le règlement fixe également les conditions d'utilisation par les usagers du domaine rou-



L'un des postes de péage sur la nationale 1/DR

« En vertu de cette convention, le concessionnaire est tenu de soumettre à l'approbation des autorités compétentes un règlement d'exploitation. Celui-ci contient les dispositions essentielles sur les consignes d'intervention des personnels du concessionnaire et des forces de l'ordre. Le règlement fixe également les conditions d'utilisation par les usagers du domaine routier concédé »

tier concédé », précise le Conseil des ministres. En effet, l'élargissement du contrat de concession

des routes nationales par le gouvernement consacre le partenariat entre l'État congolais et l'entreprise

LCR. Il place cette société concessionnaire comme l'un des partenaires privés du gouvernement.

Ce cadre de partenariat public-privé a permis à l'équipe de LCR de réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement de la nationale 1 et d'initier des activités liées à la sécurité routière. C'est ainsi que s'inscrivent, par exemple, les opérations d'entretien en cours sur l'axe Kintélé-Ignié (Pool), sur une dizaine de kilomètres. Lancés à la mi-juillet 2023 pour une durée de deux mois, les travaux s'exécutent en trois zones : rond-point marché Kintélé (ancien péage) et doublement RN2 ; RN2 et péage Lifoula ; péage Lifoula et rond-point Ignié.

Des chantiers un peu plus importants sont organisés régulièrement dans la zone sensible du Mayombe sur le corridor Pointe-Noire/Brazzaville. Il s'agit des travaux d'entretien et de renouvellement sur plusieurs dizaines de kilomètres dans une zone réputée pour son relief montagneux. Ces interventions de rénovation de la chaussée visent à conserver la nationale 1 et maintenir un niveau de sécurité dans le Mayombe.

Fiacre Kombo

CONGO-RUSSIE

Des médecins congolais satisfaits des enseignements des encadreurs russes

Les cours de formation et de perfectionnement pour les 100 médecins congolais ont été dispensés, du 7 au 12 août, à Brazzaville par les médecins russes en séjour de travail au Congo.

La fin de la formation a été sanctionnée par la remise des attestations aux apprenants qui se sont dits satisfaits des enseignements reçus en six jours. Ils ont souhaité que de pareilles initiatives soient pérennisées. Les apprenants ont, par ailleurs, noté le professionnalisme et l'implication des enseignants et des interprètes dans le processus ainsi que l'importance pratique des connaissances acquises pour leurs activités professionnelles.

Notons que les enseignements ont porté sur les « Approches actuelles dans le diagnostic, le traitement et la réadaptation des maladies et des traumatismes

du système musculo-squelettique » ; « Les aspects modernes de l'interprétation anatomique et physiologique des résultats des radiodiagnostic comme base de l'imagerie médicale ». Les travaux se sont déroulés sous forme de conférence, travaux pratiques et tables rondes au cours desquels les participants ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations.

Dans son mot de clôture, le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, a salué l'excellence des relations de coopération entre le Congo et la Russie avant de souligner que dans le domaine médical les



Jean Ignace Tendelet posant avec quelques apprenants après la remise des attestations.

« Approches actuelles dans le diagnostic, le traitement et la réadaptation des maladies et des traumatismes du système musculo-squelettique » ; « Les aspects modernes de l'interprétation anatomique et physiologique des résultats des radiodiagnostic comme base de l'imagerie médicale »

évolutions sont tellement rapides que les formations et recyclages demeurent nécessaires. De son côté, le chef de la délégation russe, Sergey Kubanov, a remercié les apprenants pour leur assiduité et leur

sérieux pendant le séminaire. Il a formulé le vœu de voir de telles initiatives être multipliées pour la consolidation de la coopération russo-congolaise.

Rominique Makaya

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

« Le Congo mérite un grand financement pour la conservation de la faune », selon Monica P. Medina

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, s'est entretenue, le 11 août, à Brazzaville avec Monica P. Medina, présidente de la Société de conservation de la faune (WCS), qui a assuré l'appui de son institution au sommet des trois bassins forestiers.

« Il y a beaucoup à faire, le Congo fait de grands efforts dans la conservation des forêts et de la biodiversité. Le pays mérite un grand financement pour la conservation de la faune. Il faut qu'il y ait une complémentarité entre le ministère et notre institution pour faire avancer ces efforts », a indiqué Monica P. Medina.

Actuellement, le Congo et la WCS sont en train d'initier des partenariats afin de financer la conservation des tourbières. Depuis plus de trente ans, la WCS joue un rôle majeur dans la conservation de la faune et des espaces sauvages en République du Congo, où elle a contribué à la création, à l'expansion et à la gestion de trois des cinq parcs nationaux. La WCS travaille en étroite collaboration avec le gouvernement, les parties prenantes nationales et les communautés locales pour protéger les riches écosystèmes du Congo.

Trois bassins forestiers

Alors que l'Amazonie, le bassin du Congo et Bornéo-Mékong représentent 80 % des forêts tropicales à travers le monde et regroupent les deux tiers de la biodiversité terrestre, le Sommet des trois bassins se tiendra du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville.

Ce sommet pour la préservation et la restauration des trois poumons verts de la planète repose sur les trois objectifs suivants : promouvoir la coopération scientifique et technique, renforcer les capacités et accroître l'influence dans les forums multilatéraux en faveur de la défense de l'environnement. L'établissement d'une gouvernance mondiale efficace pour gérer les défis environnementaux et climatiques à l'échelle planétaire ainsi que l'élaboration d'une stratégie commune afin de stimuler les projets d'investissement visant à lutter contre le changement climatique et à préserver la biodiversité.

Signalons qu'avec un massif forestier



Conversation entre la ministre Arlette Soudan-Nonault et Monica P. Medina/Adiac

riche en ressources, la République du Congo, couverte à 60% de forêts, compte une douzaine d'aires protégées représentant 12,42% de son territoire. Cette extension intervient quelques mois après

l'annonce de la création des premières aires marines protégées du Congo, couvrant désormais 12,01% de la zone économique exclusive du Congo.

Fortuné Ibara

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Renforcer la stratégie nationale de prévention

Les participants à l'atelier de validation de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile, organisé du 10 au 12 août à Brazzaville, ont formulé plusieurs recommandations dont celle relative au « renforcement du contrôle des frontières afin de limiter les flux migratoires de délinquants étrangers et le trafic des substances illicites ».

Après avoir fait l'état des lieux de la situation en République du Congo et suivi les expériences en matière de gestion de la délinquance juvénile de certains pays dont la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et la Côte d'Ivoire, les différents acteurs ont validé la politique nationale avec amendements ainsi que le plan de communication y relatif. Ils ont, par conséquent, recommandé, entre autres, la revalorisation des enseignements sur l'éducation civique, morale et pour la paix ; l'initiation d'un programme d'éducation civique numérique. Les pouvoirs publics devraient également créer les centres d'éducation culturelle, réformer le cadre juridique répressif, intensifier des actions de déferrement à la justice, examiner l'avant-projet de loi sur la justice restaurative. Les autres recommandations portent sur le renforcement des capacités des acteurs de justice sur les questions relatives aux droits des enfants, la création des maisons de rééducation et de resocialisation pour mineurs, la régularisation du contrôle des contenus audiovisuels à travers les canaux de communication, à savoir la télévision, la radio, les réseaux sociaux. Sans oublier la révision de la structuration du comité de pilotage afin que le ministre de



Les participants/Adiac

« Au cours de vos travaux, vous avez passé en revue les multiples facettes de ce phénomène, vous en avez circonscrit l'ampleur puis, conformément aux objectifs que vous vous êtes fixés, vous avez dégagé les préconisations et les moyens d'opérationnalisation du document de politique nationale que vous venez d'adopter »,

la Justice, des Droits humains et des Peuples autochtones soit pris en compte en qualité de deuxième vice-président et le haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile en qualité de secrétaire

général.

La systématisation des contrôles des étrangers sur le territoire national en vue de rapatrier chez eux ceux présents sur le territoire en situation irrégulière et la création d'un fonds de prévention et de trai-

tement de la délinquance juvénile font également partie des recommandations.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a rappelé que la tenue de cet atelier est la maté-

rialisation de la volonté du gouvernement de doter le Congo d'un instrument de régulation de la politique nationale en matière de prévention et de traitement de la délinquance juvénile. « Au cours de vos travaux, vous avez passé en revue les multiples facettes de ce phénomène, vous en avez circonscrit l'ampleur puis, conformément aux objectifs que vous vous êtes fixés, vous avez dégagé les préconisations et les moyens d'opérationnalisation du document de politique nationale que vous venez d'adopter », a-t-il rappelé, rassurant les participants que le document de stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile validé servira de référentiel au gouvernement dans son combat contre ce phénomène.

Notons que cet atelier, qui a regroupé, entre autres, psychologues, sociologues, juristes, magistrats, représentants des associations, des organismes internationaux, les points focaux des ministères partenaires, la société civile, les agents des services de sécurité et de l'ordre public, a bénéficié de l'apport des partenaires au développement, notamment le Programme des Nations unies pour le développement.

Parfait Wilfried Douniama

AUTONOMISATION DES FEMMES

Des jeunes filles formées à la gestion des petits commerces

L'Association congolaise pour les droits et la santé (ACDS) a organisé, le week-end dernier, une formation spéciale au profit des jeunes filles, pour leur apprendre comment gérer une activité génératrice de revenus afin de garantir leur autonomie financière.

Une trentaine de jeunes filles âgées de 18 à 35 ans ont suivi la formation animée par une jeune dame appelée Prinelly, experte en la matière. Pendant une demi-journée, les jeunes filles ont appris comment tenir une activité génératrice de revenus, comment la gérer et s'épanouir afin de garantir leur autonomie financière. « *Durant la formation, nous avons appris aux jeunes filles les nouvelles méthodes de gestion des activités génératrices de revenus. Il s'est agi, en effet, de leur montrer comment établir un journal de caisse, élaborer le budget de leurs activités commerciales, planifier les dépenses mais aussi comment gérer le profit et épargner. La majorité de ces filles ne prospèrent pas parce qu'elles ne savent pas combien elles gagnent par jour, par semaine, par mois et combien*

elles doivent dépenser », a indiqué la formatrice. L'experte a fait savoir que si ces filles pouvaient mettre ce qu'elles ont appris en pratique, elles vont prospérer, peu importe l'activité qu'elles entreprendront, qu'il s'agisse de la vente des beignets, des arachides, du gingembre, du yaourt, des habits ou de tout autre article. « *C'est pour moi une grâce de participer à cette formation au cours de laquelle j'ai appris des choses importantes relatives à la gestion des activités commerciales. On m'a enseigné notamment comment gérer ce que je peux avoir comme capital pour démarrer une activité commerciale. A l'issue de la formation, j'ai pris l'engagement de vendre du yaourt, du bissap, des gâteaux madeleine avant de me lancer dans la coiffure* », a souligné Nupcia



Les jeunes filles suivant attentivement l'exposé Adiac

Ayayos, une bénéficiaire de la formation. S'exprimant à l'occasion, la secrétaire exécutive de l'ACDS, Chandrelle Mountoula, a salué la mise en œuvre du projet qui, se-

lon lui, s'inscrit dans le cadre de « *l'appui à l'autonomisation des filles vulnérables* ». L'ACDS est une association sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'humanitaire et de la santé.

Elle a été créée en 2019 et a pour missions essentielles de contribuer à la construction d'une société harmonisée, équitable et dépourvue de discrimination.

Firmin Oyé

FESTIVAL DE LA SAPE

La septième édition honore Jacques Moulélé et Fernand Mabala

La septième édition du festival de la sape s'est tenue, le 13 août, à l'esplanade de la maison communale de Ouenzé dans le 5e arrondissement de Brazzaville, en présence de plusieurs personnalités, des élus locaux, des maires de Poto-Poto, Jacques Elion, et de Ouenzé, Marcel Nganongo.

La septième édition du festival de la sape a rendu hommage à Jacques Moulélé, dit Moulé-Moulé, et à Fernand Mabala le grand Moubafouneur, avec pour thème « *Après la rumba, célébrons à l'unisson la sape : vecteur de l'unité nationale et du vivre ensemble* ». Ce qui traduit la continuité dans la pensée des organisateurs à ne pas séparer la rumba de la sape, car les deux sont et resteront les éléments constitutifs de l'identité culturelle des Congolais. « *Cet événement, nous l'avons créé ensemble avec vous sapeurs, voici aujourd'hui huit ans. Nous sommes tous ici, en quelque sorte, acteurs et témoins de son parcours, de son évolution tant mieux que mal avec nos moyens de bord, c'est-à-dire sans sponsor* », a expliqué l'organisateur du festival, l'administrateur maire de l'arrondissement 5, Marcel Nganongo.

En effet, a-t-il poursuivi, ce fut le dimanche 2 juin 2015 que naquit le festival de la sape à la mairie de Ouenzé par la volonté des frères et sœurs sapeurs des neuf arrondissements de Brazzaville. « *Vous vous souvenez que, le dimanche 2 juin 2015, je disais dans mon allocution que la date du 28 juin 2015 sera gravée dans les annales de la sape car, comme nous le savons tous, notre pays le Congo a connu plusieurs festi-*



Une parade des sapeurs/DR

vals dans d'autres domaines de la culture, des festivals dont la renommée a traversé les frontières nationales et l'écho a retenti outre mers et océans. Mais jamais un festival de la sape... A l'image de l'enfant qui naît et qui grandit, le festival de la sape grandira, j'en suis sûr, et sa renommée retentira au-delà des frontières nationales.»

Marcel Nganongo a rappelé à tous que le phénomène de la sape est l'un des éléments identifiants de la culture congolaise. Aucun pays au monde ne pourra le refuser au Congo. Pour l'organisateur de ce festival, la sape peut être considérée comme une valeur artistique et vestimentaire unique aux Congolais. Elle est l'un des éléments qui constituent l'identité culturelle du Congo. C'est ce phénomène

vestimentaire de l'élégance qui, s'associant à d'autres composantes de la culture, permet de définir la civilisation congolaise. Pour preuve, nombreux chercheurs asiatiques font souvent de longs voyages jusqu'en République du Congo pour réaliser des reportages et autres supports documentaires sur la sape, parce qu'ils savent que la sape est une valeur ajoutée à l'habillement en République du Congo.

Un plaidoyer pour l'inscription de la sape au patrimoine immatériel de l'Unesco

« *Je profite de l'occasion que me donne ce festival de la sape pour faire un plaidoyer auprès du gouvernement par le biais de notre département de la culture, afin qu'il puisse trouver les éléments d'appui pour créer un cadre de réflexion à*

l'instar de ce que nous venons de faire concernant l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'Unesco... La sape ne se limite pas qu'au fait d'être élégamment habillé, mais elle s'étend aussi sur d'autres dimensions, tels que le vivre ensemble, la solidarité, l'assistance mutuelle et multiforme. Elle crée un monde sans violence et sans haine, qui prône l'amour et la paix... cette paix si chère au chef de l'État, le président Denis Sassou N'Guesso », a souligné Marcel Nganongo.

Avant de déclarer ouverte la septième édition du festival de la sape, l'organisateur a annoncé solennellement que la prochaine édition du festival de la sape aura lieu à Baongo, berceau de la sape. La cérémonie a été marquée non seulement par

la remise des diplômes d'honneur, mais aussi par une parade démonstrative des sapeurs réunis en associations, qui ont dansé comme ils savent le faire avec maestria sur le macadam de l'avenue des Trois Martyrs au grand plaisir des spectateurs, qui ont sans cesse applaudi les amoureux de la fringue. Une cinquantaine d'associations ont été à l'œuvre, notamment 7/7 de Danis, Académie de la sape, Mosade, Amis sape, l'Amérique n'a pas d'amis, Moda Ouomo, Sans frontière, Cours des grands, Les élus de la sape, Dynamique des sapeurs BCBG, Les salopards de la sape, Vétérans de la sape, Les défenseurs de la sape, Les borsalinos, Les Diablos-rouges de la sape, PSG de la moda, Les Apôtres de la sape, Charles de Gaulle, les Unis de Baongo. La cérémonie a été agrémentée par l'orchestre Patrouille des stars. A titre de rappel, la première édition a rendu hommage à Mayembo de Base ; la deuxième à Rapha Bounzeki ; la troisième à Guy Domis Azangassou et Lézin Mampouya, dit Lozano ; la quatrième à Mazouka ma Mbongo le doyen et Gondé Maleba ; la cinquième à Michel Indata, dit Yaya Jagger, et à Jacquito wa Mpungu ; la sixième à Nono Gando et Léandre Moumpala sur le thème « *A l'instar de la rumba, préservons notre patrimoine culturel, la sape* ».

Bruno Okokana

MISS INDÉPENDANCE 2023

Esther Koumou Ibara, la plus belle

Agée de 20 ans, mademoiselle Esther Koumou Ibara, 1,80m, 65 kg, a été élue le 13 août, au Palais des congrès, miss indépendance 2023 à l'issue d'un concours de beauté âprement disputé entre vingt-et-une candidates, dont l'âge varie entre 19 et 22.

Organisée à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo par l'association Lumières d'Afrique que préside Ferréol Gassakys, la treizième édition de l'élection Miss indépendance a été placée sous le haut parrainage de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, représentée à la soirée par la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la

Au total, 21 jeunes filles, choisies selon les critères définis par le comité d'organisation, ont pris part à cette élection. Six passages ont marqué la compétition, à savoir une sortie en tenue traditionnelle, une autre en tenue de ville aux couleurs nationales, une en maillot de bain, une en tenue de soirée et l'interview aux six finalistes.

Après cinq sorties, le jury présidé par Véronique Niékou-

Esther Koumou Ibara a épaté les membres du jury par son éloquence et sa beauté. Elle est étudiante à l'Université Marien-N'Gouabi en première année de LVE. Par ailleurs, des offres et promesses ont été faites aux finalistes.

Le président de l'association Lumières d'Afrique a exprimé sa gratitude à l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, à qui le public a éga-



La miss indépendance posant avec ses deux dauphines, et les 3 autres miss (Fairplay, élégance, charme)/Adiac

femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefertiti Ingani. La ministre malgache Sophie Ratsiraka et les épouses des membres du gouvernement congolais ont également rehaussé de leur présence la cérémonie.

mou a procédé à l'élimination de quinze candidates sur les vingt-et-une. Ce sont donc les six candidates retenues qui ont participé à la partie interview. Chacune d'elles s'est exprimée sur le thème « La place de la femme dans la société ».

lement rendu hommage pour son soutien en parrainant l'événement durant plus d'une décennie, depuis 2007 à Owando. « Nous ne cesserons de lui rendre un hommage mérité. Notre message sur la diversité culturelle du Congo ne laisse



La miss indépendance 2023 répondant aux questions des journalistes

personne indifférent, alors le public en redemande. La passion pour le divertissement demeure. Donc, nous essaierons de nouveau, tant soit peu, de contribuer à la joie et au bonheur que nous souhaitons pour tous les Congolais, à l'occasion du 63e anniversaire de notre indépendance nationale », a assuré Ferréol Gassakys.

Signalons que quelques semaines avant la compétition,

toutes les candidates ont eu droit à des visites guidées à l'école de peinture de Poto-Poto, au gymnase et dans un restaurant de la place pour apprendre l'art culinaire.

La treizième édition de l'élection Miss indépendance 2023, dite de relance, a été agrémentée par des artistes musiciens, notamment Sheryl Ngambo, Street Dance Danse, Mwassi Moyindo Slameuse et Afara Tsena.

Yvette Reine Nzaba

SEMAINE DE LA DICTÉE

La première édition consacrée au livre « Le manguier, le fleuve et la souris »

La première édition de la Semaine de la dictée intitulée « Grand prix Denis-Sassou-N'Guesso » a eu lieu la semaine dernière à la présidence de l'Université Marien-N'Gouabi à Brazzaville. Elle a été consacrée au livre « Le manguier, le fleuve et la souris », paru en 1997, de l'actuel président de la République du Congo.

La semaine de la dictée est organisée par Sylvia Djouob, une franco-congolaise, professeur de lettres à Paris (France) après un passage comme enseignante à l'Université Marien-N'Gouabi. Cette semaine, dédiée au livre du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « Le manguier, le fleuve et la souris », a réuni une dizaine d'élèves du CM2 au collège, trente-neuf lycéens et étudiants, et une quinzaine de citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la dictée. Son organisatrice a pris des extraits dans ce livre. La passion de Sylvia Djouob est d'inciter les jeunes à la lecture parce qu'elle est très importante. « C'est important pour l'homme de bien lire et bien parler, parce que le français est notre langue de travail. C'est aussi une langue des affaires. J'ai réuni les collégiens, les lycéens, les étudiants, les citoyens et citoyennes à travers la semaine de la dictée pour les inciter à la lecture, pour qu'ils parlent et écrivent



bien », a-t-elle expliqué.

Passionnée de la littérature, Sylvia Djouob a écrit un ouvrage intitulé « Nouvelle Bafouawou » à l'âge de 15 ans. Ce livre a été primé à Dakar quand elle avait 17 ans. Elle dit qu'elle a toujours eu de la passion pour la littérature parce que la littérature, c'est la vie. Toutes les révolutions, a-t-elle dit, se sont faites grâce aux écrivains. S'agissant du choix porté sur le président Denis Sassou N'Guesso pour la pre-

mière édition de ce concours, elle a expliqué : « La première édition a été consacrée au président Denis Sassou N'Guesso, tout simplement parce qu'il m'avait décorée commandeur grâce à mes activités culturelles et j'étais touchée à la suite de cela. N'oubliez pas que le président Denis Sassou N'Guesso est enseignant de formation et on reste enseignant à vie. Il s'intéresse beaucoup à l'excellence, raison pour laquelle il

Sylvia Djouob posant avec les candidats/DR est en train de construire des écoles d'excellence. Le président Denis Sassou N'Guesso pense à l'avenir des jeunes congolais. Protecteur des arts et des lettres, j'ai voulu lui faire honneur. J'invite les gens de lire le livre du président Denis Sassou N'Guesso intitulé « Le manguier, le fleuve et la souris » »

L'un des candidats à ce concours de dictée, Benoît Okogna, a loué l'initiative. « Lorsque j'ai vu l'annonce, je me suis dit

que je vais participer à ce concours. Je faisais bien la dictée quand j'étais élève. Ça me faisait beaucoup plaisir. C'est une bonne initiative, car beaucoup n'ont pas été informés sinon ils seraient là. Le secret de la dictée c'est connaître la conjugaison, respecter les règles grammaticales et être un lecteur. La lecture permet de voir et connaître les mots difficiles. Je souhaite que ce genre d'initiative soit pérenne pour le bon plaisir de tous ceux qui veulent participer. Je souhaite bon courage à l'organisatrice », a-t-il souligné.

Notons que la prochaine édition aura lieu pendant la période de Noël et concernera tous les Congolais de 7 à 77 ans. A cet effet, l'organisatrice souhaite que les Congolais se remettent à la lecture, aillent dans les bibliothèques et les librairies, car la lecture permet de s'évader, de découvrir d'autres univers.

Bruno Okokana

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

Le sponsor officiel renforce les capacités des athlètes

Pour garantir une meilleure performance aux athlètes congolais à la 18e édition du semi-marathon international, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a offert une formation pratique au Kenya à huit jeunes congolais. Rentrés au pays le 13 août, les marathoniens congolais se sont dits au point pour honorer la République.

Huit athlètes congolais, dont quatre filles et quatre garçons, ont bénéficié de la mise au vert entièrement financée par la SNPC. La formation pratique s'est déroulée à Eldoret, une ville kenyenne de plus de 3 mille habitants. En version féminine, il s'est agi de Julienne Loufoua, Olidanne Ngoma, Chardevie Missamou et de Geslie Mantsoni et en version masculine de Kevin Bobando, Rochetau Ondélé, Josué Mounyany et de Nelson Biyoko.

Pendant quarante-cinq jours, les jeunes athlètes congolais ont reçu une formation de haut niveau dans un institut kenyan de renommée internationale, dispensée par des experts formateurs en la matière. En finançant cette mise au vert, l'objectif de la SNPC est de permettre aux athlètes professionnels congolais d'acquiescer de nouvelles aptitudes athlétiques pouvant faire d'eux des athlètes de rang mondial. « Nous avons quitté Brazzaville, le 28 juin, pour participer à une formation pratique qui a eu lieu à Eldoret, afin que nous participions à la 18e édition du semi-marathon international de



Les huit athlètes congolais revenus d'une mise au vert au Kenya reçus à l'aéroport international Maya-Maya/Adiac

Brazzaville, avec plus de confiance et d'engagement. Le stage animé par des experts s'est passé dans des conditions exceptionnelles. Etant désormais au point, je tiens à occuper la première place comme l'année dernière », a souligné Kevin Bobando, un des athlètes bénéficiaires de la formation.

Pour le président de la Fondation

SNPC, Marie-Joseph Letembet qui les a accueillis à l'aéroport international Maya-Maya, l'objectif du sponsor officiel est non seulement de permettre aux athlètes congolais d'honorer le Congo lors de cette édition, mais surtout de porter plus haut l'étendard de l'athlétisme. « En tant que sponsor officiel, la SNPC a envoyé huit athlètes en formation au Kenya, dont

quatre filles et quatre garçons, pour aiguiser leurs connaissances athlétiques afin qu'ils participent au semi-marathon international avec sérénité. Sponsor officiel du Smib, depuis 20 ans déjà, la SNPC sponsorise aussi d'autres disciplines sportives au Congo », a-t-il souligné.

Firmin Oyé

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Allemagne, Angleterre, Belgique, Ecosse, Italie, Portugal et Slovaquie)

Allemagne, 3^e journée, 4^e division, groupe Nord
Oldenburg chute à Havelse (0-2). Titulaire, Aurele Loubongo-Mbougou a été remplacé à la 64^e.
Allemagne, 3^e journée, 4^e division, groupe Ouest
Toujours pas de point pour le Rot Weiss Ahlen, battu à Wegberg-Beeck (1-2). Euxaucé Andzouana a été remplacé à la 65^e.

Angleterre, 2^e journée, 4^e division

Sans Offrande Zanzala, convalescent, Newport corrige Doncaster 4-0.

Belgique, 1^{re} journée, 2^e division

En fin de contrat en juin dernier, Morgan Poaty était étonnamment titulaire lors du coup d'envoi du match entre Seraing et la réserve du Standard de Liège (3-0). Une reprise hors cadre à la 53^e et quelques montées pour le latéral gauche.

Ecosse, 2^e journée, 1^{re} division

Sans Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou, Livingston est balayé sur le terrain des Rangers (0-4).

Italie, 1^{er} tour de la Coupe

Le Hellas Verone écarte Ascoli 3-1. Titulaire au sein de l'attaque à trois, Jordi Mboula a ouvert le score dès la 2e minute : sur un long ballon, il prend Simic de vitesse, efface Barosi du pied gauche et marque dans le but vide du droit. Remplacé à la 90^e, il inscrit ainsi son premier but en Italie.

Antoine Makoumbou, remplacé à la 85^e, et Cagliari se qualifient aux dépens de Palerme (2-1 après prolongations).

Sans Gabriel Charpentier, absent, Parme s'impose nettement à Bari (3-0).

Portugal, 1^{re} journée, 1^{re} division

Premier but en Italie pour Jordi Mboula (DR)

Remplaçant au coup d'envoi, Dylan Saint-Louis est entré à la 95e lors du revers de Vizela sur la pelouse du Sporting (2-3).

Slovaquie, 3^e journée, 1^{re} division

Le DAC Dunajska Streda ne prend qu'un point à Ružomberok (1-1). Yhoan Andzouana, aligné au poste de latéral gauche, est passeur décisif à la 74^e : il dépose un centre du droit sur la tête de Trusa.

Camille Delourme

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 2)

Ligue 2, 2e journée

Sorti sur blessure face à Bordeaux, Mons Bas-souamina n'était pas dans le groupe de Pau, vaincu à Caen (0-2).

Sans Marvin Baudry, resté sur le banc, Laval s'incline à Troyes (1-3).

Remplaçant au coup d'envoi, Alain Ipiélé est entré à la 17e en remplacement de Ghrieb, blessé. Sur la pelouse du Roudourou, l'attaquant polyvalent a donné du fil à retordre aux Guingampais : sur ce corner déposé sur la tête de Sangaté (34e), puis sur le coup d'envoi de la seconde période et le duel gagné par le gardien breton (46e). A la 79e, Ipiélé obtient le penalty de la victoire, transformé par le Pana-méen Orélien (81e).

Remplacé à la 90e+1, le Parisien de naissance a lancé sa saison.

De retour à Angers, son club formateur, Kévin Mouanga a livré une prestation solide dans l'axe de la défense d'Annecy. Il contribue ainsi au match nul de son équipe (0-0). Un match à la hauteur du niveau affiché la saison dernière et qui pourrait attirer les convoitises d'ici la fin du mercato.

Sans Niels Nkounkou, toujours en attente d'un départ à Francfort, Saint-Etienne chute à Rodez (1-2).

C.D.

15 AOÛT 1960-15 AOÛT 2023

«Raviver la flamme du panafricanisme»

La reconnaissance de la nation aux pères de l'indépendance, l'hommage au peuple congolais travailleur, le rayonnement de l'Afrique dans un monde écartelé entre les conflits multiples, l'urgence climatique et l'aspiration au bien-être collectif ont constitué les points forts de l'adresse du président de la République relative aux 63 ans de la fête nationale du 15 août.

Dans son message à la nation diffusé hier soir à l'occasion de la célébration ce 15 août 2023 du soixante-troisième anniversaire de l'indépendance nationale, le président Denis Sassou N'Guesso a attaché le destin du Congo à celui de l'Afrique appelant ses compatriotes à « raviver la flamme du panafricanisme » et la communauté internationale à trouver et « mettre en œuvre des réponses adaptées à l'urgence climatique ».

Pour le chef de l'Etat, « au moment où la place du continent dans les relations internationales devient plus que jamais un enjeu stratégique primordial » et au regard de « toutes ses potentialités naturelles et de ses deux milliards d'habitants attendus d'ici 2050, majoritairement jeunes, l'Afrique devra exiger une plus grande reconnaissance dans le concert des nations et un rôle plus important dans la décision sur les questions et préoccupations mondiales ».

L'urgence climatique

Le Congo accueillant au mois d'octobre le sommet des trois bassins tropicaux mondiaux : l'Amazonie, le Bornéo-Mékong et le Congo, le président de la République a loué une initiative destinée à restaurer et préserver les écosystèmes de biodiversité, et principalement la forêt, « une ressource essentielle pour l'oxygène vitale qu'elle libère ». Denis Sassou N'Guesso estime qu'à l'instar des entités amazonienne et du Bornéo-Mékong, le poumon écologique africain qu'est le Bassin du Congo ainsi que tous les Etats qui le composent sont au cœur de la solution climatique.

La sous-région doit de ce fait « tirer le meilleur profit de sa position », a insis-



Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso/DR

« au moment où la place du continent dans les relations internationales devient plus que jamais un enjeu stratégique primordial » et au regard de « toutes ses potentialités naturelles et de ses deux milliards d'habitants attendus d'ici 2050, majoritairement jeunes, l'Afrique devra exiger une plus grande reconnaissance dans le concert des nations et un rôle plus important dans la décision sur les questions et préoccupations mondiales »

té le chef de l'Etat faisant le lien entre les préparatifs du sommet et son séjour les 8 et 9 août à Belém au Brésil dans le cadre du sommet de l'Amazonie : « Ma récente participation au Brésil au sommet régional pour le renouvellement

de l'organisation du traité de coopération amazonienne procède de cette démarche salvatrice ». Le succès des assises de Brazzaville dépendra aussi de la mobilisation des Congolais a indiqué le chef de l'Etat.

Le dialogue et non la guerre

S'agissant du conflit qui se poursuit à l'est de l'Europe entre la Russie et l'Ukraine, le président de la République a souhaité une fois de plus que la voie du dialogue soit privilégiée. A ce titre, il s'est félicité de la position du Congo partie prenante avec d'autres pays du continent à la médiation africaine en cours depuis plusieurs mois. « Cette médiation ne saurait être ni sous-estimée ni méprisée », a-t-il souligné car à ses yeux ce conflit aggrave de façon sensible la situation difficile des Etats éprouvés auparavant par la double crise économique et sanitaire de Covid-19.

La nation reconnaissante

Au tout début de son allocution, le président de la République rendait hommage aux pères de l'indépendance, aux partenaires ayant accompagné le Congo dans sa quête de souveraineté et salué le peuple congolais d'avoir su braver les écueils multiformes au long des six dernières décennies : « Je renouvelle mes congratulations à notre peuple pour sa foi en l'avenir, sa détermination et sa persévérance dans le vent des succès et des échecs, des joies et des malheurs, de l'incertitude, du doute et de l'optimisme ».

Le chef de l'Etat a invité à la consolidation de la stabilité, de la concorde nationale et de la paix, et s'est engagé à prémunir le peuple contre les effets des « réformes majeures » amorcées dans le cadre de la relance de l'économie nationale. Cet engagement du président de la République est un appel lancé au gouvernement afin de prendre à bras-le-corps le quotidien des Congolais.

Gankama N'Siah

RÉFLEXION

S'il est vrai ...

Oui, s'il est vrai que tous les feux se mettent désormais au rouge dans la lutte contre le dérèglement climatique qui menace pourtant la survie de l'espèce humaine, il l'est tout autant que les nations dont dépend considérablement la qualité de l'air que nous respirons se mobilisent enfin pour protéger les fleuves, les forêts, les tourbières et autres structures naturelles où se joue pour une large, très large part cette bataille décisive.

Nous en avons eu la preuve la semaine dernière à Belém lors du sommet de l'Amazonie qui a rassemblé autour du président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva nombre de chefs d'Etat et de gouvernements, parmi lesquels figuraient sur le devant de la scène les présidents des deux

Congo, Denis Sassou N'Guesso et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Même si ce Sommet de l'Amazonie n'a débouché sur aucun plan précis et concret de lutte contre la déforestation, il a marqué un tournant dans ce combat vital en affirmant la volonté des dirigeants des trois plus grands bassins de la planète – l'Amazonie, le Congo, le Bornéo-Mékong – d'agir pour protéger de façon très concrète l'immense capital naturel dont dépend à court terme la survie de notre espèce. Et il a jeté les bases du très puissant Sommet qui réunira à Brazzaville, en octobre prochain, les dirigeants de ces immenses zones, marquant très certainement un tournant dans la lutte pour la préservation de la nature.

S'il est vrai que jusqu'à présent les conférences organisées par les Grands de ce temps n'ont débouché sur aucune action réellement concrète et n'ont pas contraint les puissances industrielles à se mobiliser au côté des nations dont dépend pour une large, très large part, la protection de la nature il l'est tout autant que le Sommet de Brazzaville sera une étape décisive dans cette bataille planétaire.

Ceci pour les deux raisons que voici résumées en quelques mots :

° D'abord parce que la population mondiale prend de plus en plus clairement la mesure du danger auquel elle sera confrontée si elle n'agit pas rapidement et collectivement afin de proté-

ger les zones où se recycle l'air qu'elle respire.

° Ensuite parce que les dirigeants des pays riches de la planète commencent à prendre eux-mêmes la juste mesure du danger mortel que fait courir leur inactivité présente dans ce domaine et vont devoir enfin aider les nations émergentes.

Oui, tout indique aujourd'hui que le Sommet de Brazzaville marquera un tournant décisif dans la lutte pour la préservation de la nature sur laquelle se concentre désormais l'attention de tous les peuples de la planète Et qu'il garantira aux nouvelles générations humaines non seulement la bonne qualité de l'air qu'elles respirent mais aussi leur survie à moyen et long terme.

Jean-Paul Pigasse